

**DELIBERATION (2024- 39)  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**OBJET : Autorisation de signature d'un contrat de mise à disposition de personnel avec l'Association relais ASEVe**

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 9

Date de convocation : 5 décembre 2024

**Présents** : MM. MME : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Marie-Aimée GUILMAN.

**Absents excusés** : MM. Sébastien GARREAU, Jean-Marie BILLY.

**Absents** : MM. Antoine MARCHAND, Michel MARTINIANI.

**Secrétaire de séance** : MME Gisèle TESTARD.

Monsieur le Maire propose renouveler le contrat avec l'Association le Relais ASEVe de VIC-LE-COMTE pour la mise à disposition d'un agent polyvalent chargé de l'encadrement des enfants aux services périscolaires et de l'entretien des bâtiments communaux.

Le contrat sera signé pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Le tarif proposé est de 24,30 € de l'heure. Toute augmentation de tarif sera portée à notre connaissance par courrier.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des votants :

- autorise Monsieur Alain LAGRU, 1<sup>er</sup> Adjoint, délégué au personnel, à signer le contrat avec l'Association le Relais ASEVe pour la mise à disposition d'un agent polyvalent chargé de l'encadrement des enfants aux services périscolaires et de l'entretien des bâtiments aux conditions ci-avant exposées ;

- charge Monsieur Alain LAGRU, 1<sup>er</sup> Adjoint, délégué au personnel, d'accomplir les démarches nécessaires.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 10 décembre 2024

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche-Noire, le 10 décembre 2024

Le Maire, Pascal BRUHAT